



DESTINATION : Nettoyant dégraissant concentré pour la préparation des sols avant peinture.

PROPRIETES

ET AVANTAGES : Fort pouvoir dégraissant, peu moussant et facile à rincer.
Formule concentrée pour s'adapter au degré d'encrassement des surfaces à nettoyer.

SUPPORTS : Sols béton bruts ou peints, carrelage, PVC et pièces métalliques.

MATERIEL

D'APPLICATION : Pulvérisateur, balai brosse ou éponge.

CARACTERISTIQUES

TECHNIQUES :

Densité à 20°C	1,05 +/- 0,05
Directive européenne COV 2004/42	Hors champs d'application de la directive
Viscosité à 20°C	Liquide fluide
Rendement	10 - 20 m ² / L
Conservation	Excellente en emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENTS : 5 L

DILUTION : Travaux courants avant peinture : 1L de DEGRAISS'SOL pour 9L d'eau
Surfaces encrassées : 1L de DEGRAISS'SOL pour 1L d'eau
Pièces moteurs : DEGRAISS'SOL pur

CONSEILS

D'APPLICATION : Diluer le produit selon le degré d'encrassement des surfaces à nettoyer. Appliquer uniformément sur les surfaces à traiter à l'éponge ou au balai applicateur. Frotter au balai-brosse si nécessaire. Les salissures tenaces peuvent être traités localement avec du produit pur. Rincer soigneusement à l'eau claire.
Mise en peinture après séchage complet du support.

HYGIENE ET

SECURITE : Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à S.E.P.V. pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

S.E.P.V. : BP 19 - St Germain Lès Arpajon - 91 291 Arpajon - Fax : 01 60.84.04.81

EDITION JUILLET 2011. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE

